

**PROCES-VERBAL DU CONCOURS – EPREUVE D'ADMISSIBILITE  
D'INGENIEUR D'ETUDES INTERNE  
Emploi-type « Chargé(e) de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel ».  
30 et 31 mai 2022**

L'épreuve d'admissibilité du concours D'IGE interne en BAP J, s'est déroulée les 30 et 31 mai 2022 par visioconférence (cf annexe 1).

Le 24 mai, une réunion d'information des jurés a été consacrée à la présentation des critères et des modalités d'études des dossiers par la Présidente. Les 30 et 31 mai ont été consacrés à l'étude des dossiers.

Le jury était composé de 30 membres, sélectionnés selon des critères de parité homme-femme, d'une part et de membres internes-externes et d'experts, d'autre part.

532 candidats étaient inscrits et 366 dossiers ont été reçus ; 4 ont été qualifiés d'irrecevables en raison de la date d'envoi du dossier au-delà du 28 avril 2022, date de clôture des inscriptions ; 3 dossiers ont été qualifiés d'irrecevables en raison de l'ancienneté des services publics inférieure à 5 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Au total, 359 dossiers ont donc été qualifiés de recevables.

L'ensemble des 359 dossiers a été examiné par un binôme, soit au moins deux personnes. Les membres du jury ont utilisé une grille d'évaluation commune, qui a permis à l'ensemble des participants de travailler sur des critères identiques, associés à une cotation contribuant à garantir une homogénéité de traitement des dossiers (la moyenne des 15 binômes était de 11,90 le 30 mai et de 11,98 le 31 mai).

Le nombre de postes ouverts est de 36 pour 30 centres affectataires.

Le seuil d'admissibilité a été fixé à 14/20, soit l'admissibilité de 118 personnes (32% des dossiers examinés), permettant ainsi d'assurer un nombre assez significatif de candidats pour l'épreuve d'admission au niveau de chaque centre affectataire, sachant que comme chaque année, notamment dans les universités franciliennes, les candidats s'inscrivent sur plusieurs postes à la fois. Le nombre assez élevé d'admissibles ne préjuge donc pas du nombre de candidats qui se présenteront réellement à l'oral.

Le concours s'est déroulé dans de très bonnes conditions de travail. Le centre organisateur a su mettre en œuvre les solutions logistiques adaptées pour que les membres du jury puissent examiner les dossiers à distance, échanger et intervenir dans les meilleures conditions possibles.

Un certain nombre de remarques ont été formulées par le jury à l'issue de l'étude de tous les dossiers :

- Des remarques sur la constitution des dossiers :
  - o Les organigrammes ne sont pas systématiquement signés du responsable hiérarchique et ils ne permettent pas toujours de situer facilement le candidat au sein de son institution. Il conviendrait de faire ressortir le nom du candidat.
  - o L'état des services publics devrait être complété avec davantage de soin par les administrations, afin de bien départager ce qui relève pleinement de

---

l'expérience publique et de celle du privé et d'indiquer le statut du candidat (titulaire ou contractuel) ;

- Les travaux ne devraient être transmis que lorsqu'ils présentent un lien avec le poste occupé par le candidat et mentionnent spécifiquement l'identité du candidat. Des travaux de plus de 120 pages présentent peu d'intérêt sur une BAP non scientifique et doivent mieux cibler l'objectif de faire ressortir les compétences du candidat. En outre, certains documents transmis comportent des données nominatives ;
  - D'une manière générale, la forme des dossiers est plutôt moyenne pour un niveau IGE et comporte souvent des fautes de syntaxe et d'orthographe.
- Des remarques sur le niveau des dossiers :
- Beaucoup de candidats relèvent du niveau de la catégorie B et aspirent à être reçus sur des fonctions de catégorie A et qui plus est d'ingénieur d'études, sans démontrer de capacité à se projeter sur de nouvelles fonctions d'un niveau supérieur. Les fonctions occupées restent trop descriptives et pas toujours contextualisées ;
  - Les rapports d'activité manquaient parfois de structuration et de présentation du cadre de travail.

Les notes attribuées inférieures à 10/20 ne sanctionnent pas les compétences des candidats sur les fonctions occupées, mais l'adéquation du profil étudié à l'emploi-type d'ingénieur d'études « chargé(e) de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel ».

Les notes proches de la barre d'admissibilité sont un message aux candidats pour enrichir leurs parcours professionnels ou pour consolider leurs compétences.

Le concours n'a pas vocation à sanctionner un niveau de diplômes ou à ajuster le statut d'un agent sur une fonction qu'il occupe déjà. En effet, une candidature suppose une potentielle évolution professionnelle. L'expression de cette ouverture et de cette capacité d'adaptation favorise les dossiers où elle figure.

Remarques à destination de l'administration :

- Il est proposé que la signature du responsable hiérarchique sur le rapport d'activité soit rendue obligatoire.

La Présidente du jury de concours



Catherine TORRICELLI

**Annexe 1 au procès-verbal concours interne IGE – Epreuve d’admissibilité  
Emploi-type « chargé(e) de gestion administrative et d’aide au pilotage opérationnel »**

**1) Moyen(s) utilisé(s) pour assurer la collégialité du jury**

Visioconférence : **oui**  non

**Audioconférence** : oui  **non**

**2) Messagerie ou correspondances électroniques sécurisées :**

**oui**  non

Commentaire : Pour la visioconférence une licence sur l’application Zoom a été utilisée avec un code de session particulier pour chaque jour de visioconférence. Les dossiers ont été envoyés via un lien à télécharger sur l’application Renater.

**3) Nom des personnes ayant assisté pour tout ou partie à la délibération, qu’ils soient ou non membres du jury (examineurs spécialisés, non membres du jury, qui ont pu lui être adjoints ; secrétariat du jury ; personnel technique) :**

<b>Personnes présentes (préciser leur qualité)</b>	
<b>En visioconférence</b>	<b>Par messagerie ou correspondance électronique sécurisées</b>
TORRICELLI Catherine	TORRICELLI Catherine
MANDEMENT Jean-Claude	MANDEMENT Jean-Claude
BENALI Zoubida	BENALI Zoubida
LECLAIRE Jean-Christophe	LECLAIRE Jean-Christophe
BIENVENU Carole	BIENVENU Carole
PROENÇA Bruno	PROENÇA Bruno
DELETAGE Viviane	DELETAGE Viviane
VIAN Michaël	VIAN Michaël
CONTENTIN Arnaud	CONTENTIN Arnaud
KAMGA Doreen	KAMGA Doreen
DURREAU Olivier	DURREAU Olivier
REBOUILLAT France	REBOUILLAT France
GROISY Laurent	GROISY Laurent
NAUDAN Inès	NAUDAN Inès
RUFF Magali	RUFF Magali
HOUVENAGHEL Stephan	HOUVENAGHEL Stephan
BURGHELLE Nathalie	BURGHELLE Nathalie
MEDJENI Amar	MEDJENI Amar

---

STAHLHOFEN Florian	STAHLHOFEN Florian
KELLER Isabel	KELLER Isabel
OSOUF Eric	OSOUF Eric
NICOLAS Jean-Baptiste	NICOLAS Jean-Baptiste
BIARD Caroline	BIARD Caroline
BERNARD Aurélien	BERNARD Aurélien
HEURTEBISE Sophie	HEURTEBISE Sophie
LASSAQUE Didier	LASSAQUE Didier
DORANGE-LEFEVRE Sylvie	DORANGE-LEFEVRE Sylvie
MOREIRA Philippe	MOREIRA Philippe
GIRARD Cécile	GIRARD Cécile
SOULEYMAN Dilchad	SOULEYMAN Dilchad

- 4) Eventuels incidents techniques survenus :  
Aucun incident technique à signaler

La Présidente du jury de concours

Catherine TORRICELLI